

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 23 juin 2022**

**Rapporteur :  
Monsieur Matthieu  
STERVINOU**

**N° 47**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 29/06/2022  
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2022  
(accusé de réception du 28/06/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations de solidarité Internationale**

**Les demandes de subvention des associations de solidarité internationale pour un montant total de 13 550 € sont soumises à l'avis de la commission « ville solidaire et inclusive » puis sont présentées en conseil municipal pour décision.**

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes :

**Ligne budgétaire 041 6574 900 : Associations de solidarité internationale**

<b>Nom de l'association :</b>	<b>Montants en euros :</b>
<b>Association Côte d'Ivoire Mahibouo</b> Association ayant pour objet de développer des échanges culturels, économiques et sociaux, humanitaires entre le France et la Côte d'Ivoire et en particulier avec le village de Mahibouo. Subvention de fonctionnement.	<b>500 €</b>
<b>Association Les amis de Mélane</b> Aider les habitants de Mélane (Cameroun) sur les plans économique, éducatif, culturel et sanitaire. Subvention de fonctionnement.	<b>3 000 €</b>
<b>Breizh Solidarité Maasaï</b> Association dont le but est de développer toutes actions de solidarité envers le peuple Maasaï. Subvention de fonctionnement	<b>350 €</b>
<b>Breizh Solidarité Maasaï</b> Aide financière alimentaire Subvention exceptionnelle	<b>3 000 €</b>

Nom de l'association :	Montants en euros :
<p><b>Action Aid pour des peuples solidaires</b>  Créer un dynamisme en faveur du développement solidaire de tous les peuples – Se former et informer sur les causes du mal-développement.  Subvention de fonctionnement dédiée à l'activité du vestiaire.</p>	<p><b>1 000 €</b></p>
<p><b>Quimper Santamaria Orléa Pays de Hateg</b>  Contribuer au développement durable en organisant des échanges et des formations dans les domaines économiques, sociaux, culturels et sportifs.  Subvention de fonctionnement.</p>	<p><b>5 000 €</b></p>
<p><b>Quimper Santamaria Orléa Pays de Hateg</b>  Frais de déplacement et d'hébergement de la délégation roumaine  Subvention exceptionnelle</p>	<p><b>700 €</b></p>